



438 avenue de Savoie

Bellecombe

73260 GRAND-AIGUEBLANCHE

Tel : 06.20.24.46.13 - 04.79.24.23.90

Email : contact@campingdesneiges.com

www.campingdesneiges.com

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE

RESERVATION

Pour être effective toute réservation doit être accompagnée du versement d'un acompte correspondant à 30% de votre séjour. Dans tous les cas votre réservation ne sera acquise qu'après réception de l'arrhe (Sous réserve de bonne fin de l'encaissement) Ce règlement peut se faire par chèque, par chèque vacances, et ce dans un délai de 15 jours, faute de quoi votre option sera caduque.

TARIFS

Tous les tarifs s'entendent TTC, taxe de séjour en sus. Nos tarifs ne sauraient être décomposés. Les prestations supplémentaires découlant d'une prolongation volontaire ou involontaire de séjour (arrivée anticipée, conditions climatiques...) sont à la charge du client sur la base du tarif applicable. Les prix communiqués sont calculés, et établis sur la base des conditions économiques au 1^{er} janvier 2017. Les prix peuvent être révisés à la hausse comme à la baisse, et seront alors communiqués lors de l'inscription.

PAIEMENT

Le paiement du séjour s'effectue au comptant à votre arrivée. Les séjours sont à régler à votre arrivée. A défaut vous serez considéré de plein droit comme ayant annulé votre séjour et les conditions d'annulation ci-après vous seront appliquées. Toute dépense ne faisant pas partie du descriptif des forfaits est en supplément. Vous aurez à acquitter une taxe de séjour dont le barème est fixé par arrêté municipal. La société ne saurait être tenue pour responsable de toute création ou modification de ces taxes.

Les prix indiqués s'entendent en euros.

ACCUEIL ET REMISE DES CLES

Arrivée à partir de 16 h - Départ pour 10 h

DEPOT DE GARANTIE

Pour toute location, une garantie vous sera demandée au début du séjour. Elle garantit le bris, le paiement, la perte de matériel, ou la détérioration et la propreté du logement à votre départ

REGLEMENT INTERIEUR

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché au bureau du camping.

MENAGE

Le locataire en charge du nettoyage devra rendre le logement comme il la trouvé.

ANNULATION

En cas d'annulation, il vous sera retenu les frais de dossier (20 €) et vous resterez à devoir à titre d'indemnités de rupture de contrat.

Un montant égal à 30 % du coût total de votre séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date de votre arrivée.

Un montant égal au total de votre séjour si vous annulez dans les 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date. . Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

ASSURANCE

Locataire est tenu d'assurer les locaux qui lui sont loués. Il doit donc vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'**extension villégiature** (Location de vacances), une attestation d'assurance ou à défaut une attestation sur l'honneur, pourra vous être réclamée à l'entrée dans les locaux.

L'ASSURANCE ANNULATION FACULTATIVE

Elle doit obligatoirement être souscrite en même temps que votre réservation. 3 % du montant du séjour et vous sera retenu des frais de dossier d'un montant de 10 €. Le Camping des Neiges vous propose une assurance annulation et interruption facultative dans votre contrat de location. Notre partenaire SAS Gritchen s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campez Couvert.

RESPONSABILITE

Notre responsabilité est définie au titre VII, article 23 de la loi N°92.645 du 13 juillet 1992. Elle ne saurait être recherchée quand l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable, soit à l'acheteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure.

UTILISATION DES LIEUX

Voir annexe sur l'inventaire ci-joint ou demandé

« MEDIATION DES LITIGES DE LA CONSOMMATION :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le Camping des Neiges. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est SAS Mediation Solution.

Ce dispositif de médiation peut être joint par :

- voie électronique : contact@sasmediationsolution-conso.fr

- ou par voie postale : SAS Mediation Solution- 222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niois – tel : 04.82.59.93.06